

Messieurs et Mesdames les membres de l'ASBL "Itinéraires Wallonie",

Nous sommes bien conscients qu'une volonté plus forte aurait été nécessaire pour défendre de manière constante notre patrimoine naturel qu'il s'agisse de nos sentiers ou de notre forêt. Comme notre groupe politique l'a fait tout au long de la législature, nous resterons bien sûr attentifs au bien commun et à la sauvegarde de notre patrimoine naturel et viaire. De par mes attributions, j'ai été en contact direct avec des personnes qui invoquaient la prescription trentenaire ou d'autres raisons pour se saisir d'un bien communal. Je leur ai, à chaque fois, rappelé que l'intérêt général primait et primera toujours sur l'intérêt particulier et que cela valait pour tous.

L'un ou l'autre chemin ont été ré-ouverts comme le chemin des Minires à Wellin, le chemin L48 à Fays- Famenne (qui descend au pont des salins), le chemin de liaison entre Froidlieu et Revogne et nous comptons poursuivre en ce sens. Le chemin 61 et le chemin Saint Hubert font partie de nos priorités et doivent être traités en début de nouvelle législature, les choses n'ayant que trop duré. Nous travaillerons aussi par rapport au décret du gouvernement wallon visant à modifier la loi du 10 avril 1841 sur les chemins vicinaux (attributions de Monsieur Nollet, ministre du développement durable) pour établir le cadastre des sentiers et chemins vicinaux et actualiser l'atlas des chemins vicinaux.

Si vous lisez notre programme, vous verrez aussi que nous parlons d'un plan communal de mobilité ce qui permettra de répertorier l'ensemble des sentiers et liaisons inter villages à entretenir, maintenir ou réhabiliter.

La mobilité douce fait partie intégrante du plan communal de développement rural que nous comptons bien poursuivre dans les années à venir. Un contact informel a d'ailleurs déjà été pris avec les amis du rail.

Nous ne manquerons pas de prendre contact avec vous dans le futur afin d'entendre vos propositions sur cette thématique.

Au plaisir de vous rencontrer
Pour la liste « Osons ! »
Anne Bughin
0473/76.42.45.